



FORMATION INITIALE

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE DU PERSONNEL ELECTRICIEN

• Objectifs :

Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510 datant de janvier 2012.

A l'issue de ce stage le personnel devra être capable de réaliser ces types d'opérations, en fonction des niveaux d'habilitation proposés :

- *Recherche de pannes, dysfonctionnements,*
- *Réalisation de mesures, essais, manœuvres,*
- *Remplacement de matériels défectueux*
- *Mise en service partielle et temporaire d'une installation*
- *Connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 500 V en courant alternatif°*
- *Création, modification d'une installation*
- *Remplacement d'un coffret, armoire*
- *Balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux*
- ...

• Public et pré requis :

Electriciens, électriciens confirmés des services maintenance, dépanneurs, ...

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré, sur les ouvrages ou installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle (différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, lire un schéma électrique).

• Durée :

3 jours soit 21 heures

• Les moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi :

Evaluation des savoirs et savoir-faire

Avis relatif établi par le formateur permettant à l'employeur de définir le contenu du titre d'habilitation

Attestation de formation

Validation des acquis par un test théorique et pratique

• Encadrement de l'action de formation :

Formateur qualifié : Hervé GERTH ou Eric DUPRET

• Moyens pédagogiques :

Exposés et discussions étayés de textes et de supports audio-visuels

Documentation technique remise à chaque participant

GFC

Siège Social : 3A Rue de la Synagogue – 68720 FROENINGEN – ☎ 06.10.54.08.76 – Fax 03.89.25.14.22

Site Administratif : 23 Rue de Froideterre – Zone Industrielle des Cloyes - 70200 LURE – ☎ 03.84.30.17.45 – Fax : 09.59.46.70.22

Plateforme Logistique : 6 Rue de l'Industrie – 70000 VESOUL

N° Siret : 510 087 562 00029 – Code APE : 8559 A – N° intracommunautaire : FR10510087562

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 42 68 01926 68 auprès du Préfet de Région Alsace

- **Référent pédagogique & handicap** : Hervé GERTH – ☎ 03.84.30.17.45

- **Contenu** :

Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrages ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risque et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitations : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

Thèmes spécifiques BR Intervention BT générale

- Limite des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipement de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Thèmes spécifiques BE Mesure – BE Vérification

- *Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation*
- *Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations) respect des consignes*
- *Equipement de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation*
- *Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité*
- *Mesures de prévention à appliquer lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter*

Thèmes spécifiques BE Essai

- *Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation*
- *Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations) respect des consignes*
- *Habilitation des personnes intervenant lors des essais : symbole et limites*
- *Mesures de prévention à appliquer lors des essais : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter*
- *Consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plate-forme d'essais)*
- *Documents applicables lors des essais : autorisation de travail, instructions de sécurité*
- *Equipement de travail spécifiquement utilisés en essais : risque, vérification, identification, utilisation*
- *Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...*